

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RIONS DE SOLEIL du 04.03.2019

Présence : Laure – Nanou – Marion – Yves – Olivier Joly – Nadine – Nathalie – Héloïse – Isabelle – Gilles

Excusées : Muriel – Audrey

⌘ REMARQUES / CORRECTIONS DU CR DE L'AG DU 24/02

...Ajouter dans le CR :

- Sur le plan comptable, Isabelle a précisé que le résultat de chaque exercice est « ventilé » / réinjecté dans l'ensemble des activités Rions. Il n'y a pas de report (que ce soit en bénéfiques ou pertes). Ceci dans un souci d'équilibre & de solidarité entre les secteurs.
- Importance que chaque secteur établisse un budget en début d'année pour l'année à venir.
- Gros-Texte interroge le projet de déménagement des locaux vers l'OT ? Et au-delà, un début de réflexion a eu lieu sur la place de la Bouquinerie dans « *l'imbroglia* » Gros-Textes/ Rions !
-

⌘ A PROPOS DE LA BOUQUINERIE / DU SECTEUR LIVRES

... La discussion se poursuit durant ce CA.

Yves questionne l'intérêt que Rions (d'ici 2 ans) engage une réflexion concernant l'éventuelle récupération du Secteur livre (jusqu'alors porté par Gros-Texte). Sachant que le Secteur livres est déjà largement géré par les salariés et bénévoles Rions. Laure pointe que cette perspective est déjà envisagée depuis 2 ans (sans réalisation concrète jusqu'à ce jour).

Idées pour cette transition / passation :

- Collectif de bénévoles qui progressivement porte la gestion des stocks, l'achat des livres ?... Pour Nanou, caractère « *gigantesque* » d'une telle transition.
- Yves conserverait l'itinérance dans un premier temps mais la passation serait aussi à réfléchir.
- Le fond d'ouvrage pourrait être renouvelé par d'autres réseaux que ceux utilisés par Yves qui demande beaucoup de déplacements (ex/Ressorcerie d'Embrun...). Mais quid de la spécificité du fond d'ouvrages actuellement

constituée par Yves et Sylvie (Cf. Nanou) ? Cette activité Livres peut se diversifier (Cf. Laure)

- Questionner salariées actuelles, Anne F. et Sylvie C., sur un tel projet.
- Autonomie de la bouquinerie pour assurer le financement des salaires. A noter que sur 2018, 6000 euros de dégagés (ce qui paye à peu près le salaire de Sylvie C.). Importance de l'apport de subventions mais qui diminuent chaque année (sur 2019, secteur qui va coûter à Gros-Textes). Sachant qu'il faut environ 12000 euros de recettes pour assurer un salaire + les charges diverses...
- Anne F. a pu mener à bien quelques travaux d'édition et a mis en place un « rayon » papeterie, Sylvie C. a été présente 6 mois sur la bouquinerie. Projet de poursuivre Communication auprès des locaux et vacanciers pour développer la fréquentation de la Bouquinerie.
- Yves indique que Gros-Textes n'a pas les épaules pour porter la dimension financière de la bouquinerie.
- Si refus de rentrer dans la démarche des demandes de subventions, pour Yves il n'est pas possible d'envisager du salariat.
- Au final, si passation/transition se fait, Gros-Textes assurerait encore l'itinérance et garderait l'édition.

-

☞ **LE LOCAL DE L'OFFICE DU TOURISME DE CHATEAUROUX – Porté au CA par Laure GAGNEPAIN.**

- La réflexion sur l'avenir de la Bouquinerie est également importante pour nourrir celle en cours sur le local de l'OT.
- Réémergence de l'idée que Rions puisse assurer le point accueil Tourisme si récupère le local de L'OT. Ce point est actuellement assuré par le Parc des Ecrins (et les avis divergent sur la fréquentation en baisse ou au contraire maintenue de cet accueil déplacé et décentralisé de la place centrale du village). Sachant que la compétence des OT a été récupérée par la Compétence Intercommunale dont le siège est à Chorges. Les communes versent une somme pour que cette compétence soit assurée dans leurs murs (pour Châteauroux, environ 70000 euros !!). Possibilité d'un contrat avec Mairie pour que Rions porte accueil Tourisme (moyennant financement) ?
- Suite à question posée dernièrement par Mr le MAIRE sur la position de RIONS vis-à-vis du local de l'OT (Rions est-il intéressé ou non pour le louer ?), nouveau courrier envoyé à la mairie mardi 26/02 (à Maire et tous les conseillers municipaux. Pas de réponse au jour du CA) pour redire le positionnement de Rions : intéressé oui mais en co-working (Rions n'a pas les moyens seuls de dégager un loyer d'environ 500 euros minimum, même si charges comprises) et

dans contexte où les différents projets peuvent être discutés avec l'ensemble des conseillers municipaux ainsi que les différents intéressés par ce local.

- Les kinés qui ont ré-échangé avec Laure ont ré exprimé que si Rions restait seul intéressé, ils se positionnent en retrait (comme déjà dit). Par contre, si Rions se positionnent en lien avec une dynamique de co-working, ils souhaitent rester dans la boucle et rediscuter de ce projet OT.
- Projet de Co-working en lien avec Jérémy NAMHYAZ, Gaëtan MARTINON et Jérôme LELONG. Sont eux-mêmes actuellement hébergés temporairement à l'Auberge du Roy (Eyglies) mais sont en projet pour éventuellement intégrer un bureau à la Maison du Parc (Châteauroux). Où en sont-ils de ce projet ? Sont-ils toujours intéressés par le partage du local avec Rions ?
- Positionnement de Nanou, Isabelle : « *Laissons le local aux kinés* ». Et dans ce cas, revoir avec le propriétaire actuel de la Bouquinerie (Mr PIOL) pour le re-solliciter à propos de travaux de mise au norme de l'électricité / isolation. Laure se Charge de le rappeler. Actuellement bail renouvelable chaque année de 180 euros/ mois mais charges non comprises.
- Attendre que le local de la Poste se libère, à-priori en 2020 ?

FINALEMENT :

- Courrier envoyé à la Mairie le 26/02 pour redemander que le projet soit discuté tous ensemble
- Importance de la « *façon dont va être prise la décision* ».
- Rions se positionne pour ce local mais uniquement en co-working. Réponse ainsi donnée aux Kinés.
- Les kinés se réinscrivent dans la discussion globale d'attribution de ce local.
- Par ailleurs, Laure rappelle le propriétaire de la bouquinerie actuelle pour les rénovations nécessaires.

∅ RENCONTRE DU 01/03, COMITE DE PILOTAGE DES ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES ET SPORTIVES DE LA MAISON D'ARRÊT DE GAP – A la Préfecture – Présence de Marion LAFARGE et Audrey KLEIN – Porté au CA par Marion LAFARGE

- Entre 30 et 40 intervenants + le juge et les représentants de la Maison d'Arrêt
- Réunion de 3h.
- Rions avait été invité
- PROJET VIDEO D'AUDREY : un projet retenu d'une cinéaste d'Aix-En-Provence en concurrence avec le projet que souhaitait proposer Audrey (projet en

lien avec les bruitages). Nouveau projet Marion + Audrey d'ici 2020 que souhaitent monter autour de la VIDEO + ECRITURE.

- Marion évoque le lien avec le CODES 05 (sous égide l'ARS) et qui financent des ateliers d'écriture.
- Fonctionnement depuis 2011 : Un DEVOIR DU DROIT A LA CULTURE pour les personnes incarcérées. 35 détenus dont la période d'incarcération est en moyenne de 6 mois.
- De nombreux projets déjà validés. Grande concurrence entre les intervenants et projets proposés.
 - . Atelier d'écriture
 - . B. Mijoul alimente la bibliothèque de la maison d'arrêt
 - . Randonnée – Théâtre – Art-thérapie – Yoga.
 - . Tout projet doit être écrit – 1 RDV pris avec la directrice de la maison d'arrêt. Environ 2 ans de démarche avant programmation dans les murs.

Ø **PROPOSITION DE PARTENARIAT AVEC LE PARC DES ECRINS autour d'une conférence de CAROLINE AUDIBERT, auteur de *Des loups et des hommes. Enquête en France sauvage* - porté au CA par Marion LAFARGE.**

- Audibert, C. (2018). *Des Loups et des hommes. Enquête en France sauvage*, Coll. Terre des Hommes, Ed. Plon.
- Site internet : **carolineaudibert.com**
- Articles parus dans Paris Match / La Croix de Sylvain Tesson.
- A travaillé pendant 2 ans. Spécialiste du loup. Approche sensible, philosophique, mythologique, journalistique, tenant compte de la problématique actuelle mais non polémique.
- Partenariat Parc des Ecrins / Rions. Le Parc se charge de frais de déplacement.
- Conférence proposée le 06/08. A confirmer
- Exposition également possible (à la Maison du Parc ou ailleurs – Boscodon, Foire Bio ?)

FINALEMENT, CA Rions est intéressé et approuve ce partenariat. Avis à donner de la Commission évènements/livre.

☞ PROPOSITION EVENEMENT « SOIREE CABARET » ANNE 2019 – Porté au CA par Laure GAGNEPAIN.

- Proposition d'organisation de soirées type « Cabaret » (comme programmées lors des deux dernières années au festival Comédia), 3 fois dans l'année sur différents lieux du Guillestrois/Embrunais avec des dates anticipées (1 RDV attendu par le public). Soirées qui seraient l'occasion de montrer le travail et les créations des Ateliers Rions + l'opportunité pour personnes amateurs ou confirmés de « jouer » + un moment convivial, se retrouver avec le public.
- Importance de proposer des passages sur scène de courte durée (3 à 5').
- A noter que la mairie de Guillestre est preneuse de dates de spectacles et événements culturels pour la salle des fêtes (cf. Convention déjà signée pour 2019/2020).
- Echange autour du type de soirée :
 - . Soirée « cabaret » suppose spectacle + repas ?
 - . Soirée « scène ouverte » (Cf. Nadine) ?
- Echange autour de la qualité des numéros (en référence aux deux soirées « Cabaret » de Comédia + « Scène ouverte » des 20 ans de Rions qui n'ont pas fait l'unanimité quant à leur qualité)
- Mail envoyé aux membres de la Commission Evènements + topo fait par Laure. Pour le moment, retour de S. SAVINA qui trouve l'idée bonne.

☞ POINT SUBVENTIONS

- Dossier en cours pour l'aide à l'investissement au Département.

☞ RESIDENCE D'AUTEUR

- Isabelle PALMARINI s'engage à se rendre au prochain RDV à la BDP jeudi 14/03 pour signature de convention.
- Isabelle PALMARINI devient la référente / représentante de Rions pour les résidences d'auteur vis-à-vis des partenaires officiels & institutionnels (Acté lors de l'AG du 04/03/2019).

- Réflexion globale sur comment pérenniser le poste salarié associé à la WEB-TV : Isabelle PALMARINI travaille actuellement avec Audrey pour réfléchir à l'organisation de son travail salarié.
- Constat qu'il y a peu de visite sur le site de « *Lalongueurdelachaine* » & que pour pérenniser le poste, il serait nécessaire de développer les activités attenantes à ce poste. De nombreuses missions ont été développées jusqu'alors mais sans véritable organisation/planning établi d'où éparpillement et difficulté pour Audrey de s'y retrouver.
- A noter que Jean GANZHORN reprendrait place et fonction de référent de ce secteur, à confirmer avec lui en aval. Isabelle PALMARINI se positionne également pour intervenir sur ce secteur mais souhaite déterminer avec Jean place de chacun.
- 2h/semaine de son temps salarié consacré à Rions (estimation) & le reste du temps salarié consacré à la WEB-TV ?
- 25 euros/heure facturée ?
- Pas d'adhésion spécifique à la WEB-TV. Adhésion à l'association Rions de Soleil.
- Utilisation du matériel : obligation de formation par Audrey pour les personnes néophytes. Tarif de 25 euros/heure ?
- **REGLEMENT INTERIEUR.** Réflexion et réponses aux questions d'Audrey.
 - . Décision de ne pas acter adhésion de 50 euros à la WEB-TV
 - . Décision de prérequis d'adhésion à Rions et non à la WEB-TV.
 - . Mise à disposition gratuite du matériel pour les Ateliers et Compagnies Rions dans les conditions suivantes :
 - . Le matériel peut être emprunté par tout Atelier ou Compagnie de Rions
 - . Audrey reste décisionnaire du planning et de l'organisation de ces prêts
 - . Une Caution est demandée pour tout emprunt/prêt du matériel, en particulier la caméra professionnelle (minimum de 500 euros non encaissés ?)
 - . Une formation est obligatoire pour tout emprunteur ne maîtrisant pas le matériel. Dans ce cas, facturation du temps de formation à 25 euros/heure ?
 - . Une facturation différente selon les objectifs de son utilisation :
- 1. Si Atelier ou Compagnie de Rions souhaite « *utiliser* » la WEB-TV dans le cadre de l'Association : seule adhésion de Rions est nécessaire. Audrey est mise à disposition à hauteur des 2h/semaines que consacre à Rions & elle reste dans tous les cas « *maître* » de son planning et de son organisation de travail.

2. Si Atelier ou Compagnie souhaite « *utiliser* » la WEB-TV pour la promotion et la diffusion d'un de ses spectacles en dehors de Rions, une facturation sera engagée (25 euros/heure ?). Cette « *utilisation* » peut être soit du matériel seul (à charge de l'Atelier ou de la Compagnie de filmer et réaliser le montage) soit des compétences de vidéaste + de montage vidéo d'Audrey.
3. Actions demandées par personnes / institutions extérieures à Rions de Soleil (ex. devis actuellement réalisé pour Collège/Lycée de Laragne – pour le Département...). Un devis est réalisé + tarification à hauteur de 25 euros/heure + défraiement des frais de transport.
4. Dans tous les cas de figure précédents : dans le cas de l'utilisation du matériel par une autre personne qu'Audrey, toute personne non formée devra suivre une formation auprès d'Audrey. Facturation de celle-ci à hauteur de 25 euros/heure ?
5. Importance que le matériel soit ramené systématiquement une fois utilisation dans les locaux de la WEB-TV & que les batteries soient mises en charge.

∅ ELECTION DU BUREAU

A l'unanimité, la constitution suivante du Bureau est votée :

- 1. Co-présidente en charge de la représentation de l'Association Rions de Soleil : Anne GROBOIS**
- 2. Co-présidente en charge de la Vie Associative : Laure GAGNEPAIN**
- 3. Co-présidente en charge des Finances : Isabelle PALMARINI**

(Voir annexe au procès verbal).